



SORTIE SCI FAMILIALE

Par **vassili**, le **14/07/2020 à 13:00**

Bonjour mon père à créé une sci il ya 17 ans nous sommes en disputes souvent je voudrait quitter la sci familiale il et majoriter moi j'ai une part merci de m'informeré .

Cordialement

Par **fabrice58**, le **14/07/2020 à 20:33**

Bonjour,

il faut vendre votre part.

En espérant vous avoir informé.

cdt

Par **Visiteur**, le **14/07/2020 à 22:44**

Bonjour

Normalement, c'est dans les statuts que vous devriez trouver votre réponse.

A qui voulez vous céder votre part?